

# Gazette du Nord

On annonce la mort :

\*\*\* A MAZERBROUCK, de M. Bertrand Olivier, greffier, un chef boulanger du tribunal civil, décédé lundi, vers 20 h 30.

Le défunt était né à Mâcheroux le 20 novembre 1851 ; il était d'abord destiné au notariat et avait été principalement à Dunkerque, où il avait fait de nombreuses rotations. Il avait repris le grade d'Hasseltreux en 1870 et avait occupé cette charge pendant trente-huit années.

D'une courtoisie charmante et d'un commerce des plus agréables, M. Olivier ne possédait que des sympathies à Mâcheroux et dans toute la région. Avec lui disparaît une figure locale des plus aimables.

Ses funérailles auront lieu samedi matin.

\*\*\* A QUINCY, de Mme le Génie Goutin, née Eléonore Hute, pleureuse décédée dans sa 58<sup>e</sup> année.

Les funérailles ont lieu ce jeudi à 11 h.

Le jour de l'obit, un don sera fait aux œuvres sociales de la commune.

\*\*\* Mercredi ont été célébrées, à dieu honneur, à l'église de WAHAGNE, les funérailles de M. Paul Bommelot, conseiller municipal, vice-président de la Société de secours mutuel, membre du conseil paroissial, directeur de la pannerie de M. Norguet.

\*\*\* Lundi dernier ont eu lieu, à Mâcheroux, les funérailles de M. Gilbert Bressant, âgé de 79 ans, conseiller municipal ayant cinquante ans, membre du Bureau de discipline et président de l'atelier communal de fabrique.

Une fois nombrie, il recueillit assidument à la cérémonie.

Après l'Evangile, M. le Curé a recommandé aux prêtres l'âme du défunt, qu'il avait été un chrétien sans reproche et qu'il tenait toujours élevé en Dieu de ses conseils.

\*\*\* Mercredi, à dix heures, ont eu lieu, à l'église Saint-Christophe, à TOURNAI, les funérailles de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, ancien juge au Tribunal de Commerce, trésorier de la Chambre de Commerce.

Le corps a été porté au domicile de défunt, rue Chemin, le 26 par M. le chanoine Leclercq, doyen de la paroisse. Présidant le corps, étaient portés les vœux émis par la Société des Anciens Combattants de 1870-71 dont le défunt faisait partie ; par les employés, et les œuvres de l'Assemblée, Hasseltreux et fils de Tournai et Nivelles ; par le Chiffrier de Commerce et par la famille.

La Chambre et le Tribunal de Commerce se sont réunis au corps du défunt ainsi que la Société des Anciens Combattants de 1870-71 présidé de son décret.

Les cordons se sont déroulés lundi par MM. Georges Davain, vice-président de la Chambre de Commerce ; Eugène Quirin, responsable des œuvres de charité ; Louis Herbaux-Taffe, ancien président du Tribunal de Commerce ; Jean Leboy, vice-président des Combattants de 1870-71 ; Achille Pollet, représentant syndical des fabricants ; Léon Ernould, membre du conseil d'administration de l'Union générale du Nord.

Le décret a été conduit par MM. Henry Herbaux-Taffe, Louis Lorthiart-Herbaux, Edmond Journe-Herbaux, Paul Delcourt-Herbaux fils et frère du défunt.

Dans la très nombreuse assistance se trouvaient MM. Albert Mireau, ancien député ; Antoine Dalle, adjoint au maire de Hasseltreux ; Thériot et Maillet, membres de la Chambre de Commerce de Lille ; Charles Pollat, ancien président du Tribunal de Commerce de Tournai ; René Philo, président du syndicat des fabricants de laine ; Henry Texieray, ancien président du Tribunal de Commerce de Roubaix ; André Preveaux, membre de la Chambre de Commerce de Roubaix, conseiller général ; Salomé, membre du conseil de surveillance du Conditionnement et nombreux autres personnalités du commerce et de l'industrie de Tournai et de Roubaix.

Au cimetière trois discours ont été prononcés.

Mémoires de M. Georges Davain-Moisac, vice-président de la Chambre de Commerce.

A deux reprises différentes, en moins de sept mois, le mort a croisé des vides dans la Chambre de Commerce.

Le 15 juillet 1900, M. Hilario Bini était présent dans la salle, dans toute la force de son audace. Aujourd'hui, nous voyons disparaître, alors que sa robuste constitution devait lui assurer bien des années encore, nous emporté par la mort.

Ainsi a été rempli le rôle que nous avions assigné à lui : il a été un véritable serviteur de la Chambre de Commerce de Tournai.

Il a été rempli avec succès, mais il portait ayant confié à la vivacité naturelle de son caractère, il pensait avoir pu offrir quelque chose d'autre que son dévouement à son travail et à son caractère droit et loyal, son caractère droit et loyal.

Il a été rempli tout ce qui pouvait blesser, mais si portait ayant confié à la vivacité naturelle de son caractère, il pensait avoir pu offrir quelque chose d'autre que son dévouement à son travail et à son caractère droit distingué par ses connaissances et son expérience.

Depuis, les électeurs lui maintiennent constamment leur confiance nous fut souvent présenté, tout l'intérêt, mais il studiait surtout les questions de chemin et de cours d'eau.

Il a été rempli tout ce qui pouvait blesser, mais si portait ayant confié à la vivacité naturelle de son caractère, il pensait avoir pu offrir quelque chose d'autre que son dévouement à son travail et à son caractère droit et loyal, son caractère droit et loyal.

L'abbé Lardian était un chrétien fervent. Il avait le présentement malgré l'apparition de la sainte, qui sa était froide et qu'il se sentait envahie subitement. Il le sentait simplement et son amitié et son compréhension qui se tenait toujours prêt à l'accompagner devant le Juge.

L'abbé Lardian fut rappelé vendredi dernier, cœur qui l'est abrégé alors, l'ont vu pâlir et réclamer des prières pendant les quelques minutes d'angoisse et souffrance qui ont précédé sa mort. Dieu a donné à son fidèle serviteur le récompense qui meritait.

Puisse cette pensée être la consolation des siens.

Nous recommandons aux familles nos défunts et offrons à leurs familles nos dernières condoléances.

\*\*\* Hier à onze heures, a été célébré, à WASQUEHAL, paroisse Saint-Clément, le mariage solennel de M. Emile Guérin, cultivateur, frère de M. Abbé P. Dutheil, directeur de l'Institution Saint-Thomas, à St-Amand, avec Mme Clémence Desrumaux, sœur de M. l'abbé Desrumaux.

Les témoins ont été MM. Louis Dutheil, frère du marié, et Mme Desrumaux, sœur de la mariée.

Le consentement a été reçu par M. l'abbé Dutheil, qui adresses aux jeunes époux une touchante allocution, dans laquelle, après avoir exprimé sa joie de les voir, il rappelle les termes tenu tout à la fois la solidité du mariage chrétien, et les devoirs qu'il impose.

Après cette allocution, M. l'abbé Dutheil célèbre le Saint-Sacrement de la messe, assisté de M. l'abbé Couppet, curé, et de M. Camerion, vicar de Wasquehal-Centre.

À l'offertoire, et à la Communion, M. Louis Dutheil a chanté la Bénédiction Nuptiale de l'Assomption.

Dans l'absolution, nous avons remarqué

que M. Henri Herbaux bénissait des personnes inconnues de son passage.

Il laisse à ses compagnons d'armes de 1870 le soin de dire que son ardent patriotisme fut M. Herbaux, qui fut un des premiers à déclarer, en 1870-71, mais je ne saurai oublier que notre ami était un chrétien convaincu et l'a confiance que Dieu lui a réservé la paix, la récompense promise à tous bonsnes de bien.

Prises les témoignages de sympathie venus de nos amis sur ce jour de deuil, atterrés, et sans possible la grande douleur de cette veuve, nous avons été en état d'assister à la cérémonie qui pleurera l'ami.

À la nom de la Chambre de Commerce, cher et regretté collègue et ami, à Dieu !

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Jean Leroy, vice-président des Anciens Combattants de 1870-71, a été nommé par ces deux hommes à l'ordre du jour.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Jean Leroy, vice-président des Anciens

Combattants de 1870-71, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Jean Leroy, vice-président des Anciens

Combattants de 1870-71, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers de nos usines auxquels les longs services ont valu le modèle du travail.

M. Eugène Ribaupur, comptable des établissements Pierrot-Pibeau et fils, au nom des deux derniers, a été nommé ardent de conciliation qui lui avait conquisté la sympathie profonde de ses employés, contremaîtres et ouvriers.

Il a ajouté que le plus bel éloge à faire de M. Henri Herbaux-Hasseltreux, comme patron, est la proportion très grande des ouvriers